

L’empreinte de la précarité chez les jeunes en emploi

observationsociete.fr/ages/lempreinte-de-la-precarite-chez-les-jeunes.html

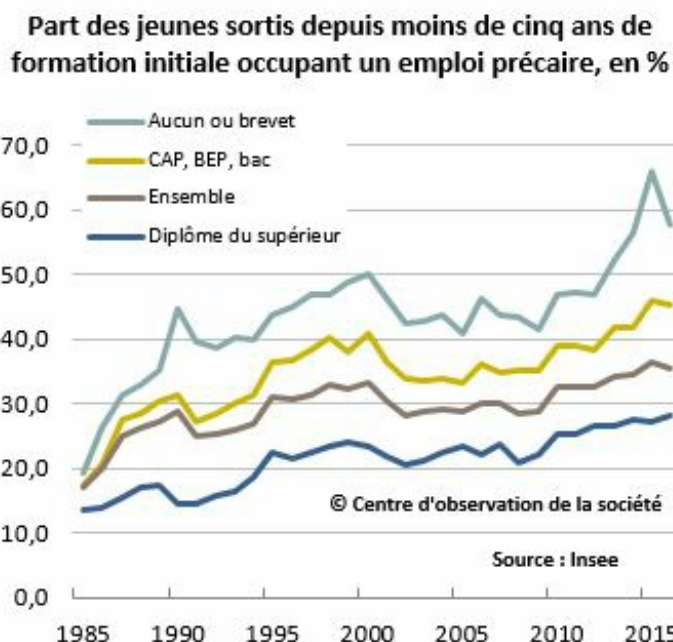
17 mai 2018

Depuis le milieu des années 1980, la part de jeunes sortis depuis moins de cinq années du système éducatif qui occupent un emploi précaire a été multipliée par deux, passant de 17 % à 35,5 % des jeunes en emploi, selon l’Insee ¹. Cette évolution n’a été ni linéaire, ni équivalente en fonction des niveaux de qualification des jeunes mais elle attise les tensions sociales chez les jeunes.

La précarité des jeunes sortants de l’école s’est développée très rapidement à la fin des années 1980. En quatre ans seulement, de 1985 à 1989, le taux de précarité grimpe alors de dix points, de 17 % à 27 %. Il évoluera ensuite beaucoup plus lentement, à la hausse à la fin des années 1990, à la baisse au cours des années 2000. En 2008, il atteint 28,5 %, à peine plus que vingt ans auparavant. C’est alors qu’intervient un second mouvement de hausse, qui le propulse au niveau actuel. On n’assiste pas à une précarisation continue du marché du travail pour les jeunes, mais à des phases relativement brèves de dégradation.

Les trajectoires des jeunes à leur sortie du système éducatif sont très différentes selon leur niveau de diplôme. Au milieu des années 1980, les différences existent, mais demeurent contenues : 13 % des jeunes diplômés du supérieur sont concernés par la précarité, c’est le cas de 19 % des sans-diplôme. A ce niveau, on appartient encore à un univers commun sur le marché du travail. Ce n’est plus du tout le cas aujourd’hui avec des chiffres qui vont du simple au double : respectivement 28 % et 57 %. Face à l’insertion professionnelle, la jeunesse est profondément divisée en fonction des niveaux de diplôme ([voir notre article](#)). Le gros des troupes du travail précaire et flexible est constitué de jeunes adultes issus des milieux populaires, disposant au mieux du bac. L’expression « la jeunesse » n’a qu’une pertinence limitée.

Attention tout de même. Le taux de précarité des sans-diplôme en emploi a beaucoup augmenté, mais le nombre de jeunes non diplômés en emploi est très faible : ils ne sont « que » 83 000 (dont 48 000 précaires) sur les 1,8 million de jeunes en emploi (donnée 2016). Les détenteurs d’un bac ou d’un diplôme de l’enseignement supérieur en emploi sont 600 000. En revanche, la situation des jeunes diplômés est loin d’être idéale. Ainsi, par



exemple, en trente ans la part de jeunes ayant quitté l'enseignement supérieur depuis moins de cinq ans se trouvant en situation de précarité a plus que doublé, de 13 % à 28 %. La condition étudiante a changé. Entre le milieu des années 1980 et le milieu des années 2000, le nombre d'étudiants a été multiplié par deux. A l'intérieur de cette jeunesse diplômée, seule une minorité issue de l'enseignement supérieur hyper-sélectif français (les « grandes écoles ») ou de diplômés très pointus est à l'abri de la précarité. Un grand nombre de jeunes diplômés déchantent en frappant à la porte du travail. L'écart est grand entre la réalité sociale et ce à quoi ils pensent pouvoir prétendre, si par exemple ils se réfèrent à la situation de leurs parents. Ils s'en sortent mieux que les moins diplômés, mais cela ne les rassure en rien. Ce qui compte pour eux c'est ce déclassement par la précarité.

Ces données méconnues en disent long sur la situation des jeunes en France. La précarité mine la vie d'une grande partie d'entre eux, au-delà des non-diplômés : elle se répercute sur leurs conditions de vie, en particulier l'accès au logement, sur leur capacité à se projeter dans l'avenir, à réaliser des projets, exercer des activités régulières (loisirs, engagements associatifs, pratiques culturelles, etc.). La flexibilité repose sur leurs épaules. Cette situation exacerbe les tensions sociales et le rejet de ceux qui dirigent.

Notes:

1. Ces données portent sur l'ensemble des personnes sorties du système éducation depuis moins de cinq ans quel que soit leur âge et qui occupent un emploi. ↵